

Les élus de "Pluguffan avec vous en toute transparence" : Pierre-Yves Biger, Catherine Le Floc'h, Xavier Quéméré

Une rentrée à temps ?

1- Un temps pour les loisirs

Le 8 juillet, lors du conseil municipal, la majorité municipale indique que les opérations d'aménagement de la zone de loisirs vont bientôt débiter et propose de nommer la zone de loisirs «Espace sportif et de loisirs du Cosquer – Takad sport ha dudi ar Gozhkêr». Auparavant en commission, le projet est annoncé ainsi : «Le début des travaux est espéré pour la fin du troisième trimestre 2021 et la réalisation totale pour juin 2022».

Le projet «zone de loisirs», situé dans le prolongement du bâtiment servant à l'école de musique, d'une possible étendue de 8 hectares, est un projet ambitieux aux annonces nombreuses concernant les équipements :

terrain de basket 3X3 financé par GRDF, terrain de football synthétique, terrains de pétanque couverts, terrains de tennis couverts, un pump-track, création d'un deuxième terrain multisports, la remise à neuf du skate-park, un mur de graff, une aire de jeux pour enfants, des agrès sportifs, un cheminement piéton, des aires de convivialité...

Au-delà des promesses faites aux associations sportives et à l'ensemble de la population quelles que soient les classes d'âge concernées, ce projet d'ensemble diverge régulièrement. Plusieurs plans ont été présentés, désormais la population attend surtout du concret. Cet espace est espéré et attendu par les habitants devenus plus nombreux depuis la croissance

de l'offre résidentielle à Pluguffan (quartier du Kreiskêr, quartier du Vieux Moulin, Kergreiz...). Combien de mois nos jeunes devront-ils encore attendre la mise en place du skate-park en remplacement du précédent démonté de façon précipitée et sans en informer les usagers ? Au printemps 2022, pourra-t-on voir réunis les promeneurs, les sportifs et les enfants dans cet espace, dans quel périmètre et pour quel montant d'investissement ? C'est la question que nous posons aujourd'hui à la majorité municipale...

2- Un temps pour la communication

La pandémie a fait passer le bulletin municipal d'une publication mensuelle à une publication bimestrielle. Le temporaire s'est installé durablement, dirait-on.

Il faut revenir à un bulletin mensuel, afin d'offrir un support fiable aux associations

qui recouvrent progressivement leurs activités et ont besoin de tous les espaces de communication pour diffuser l'exhaustivité des informations à toutes les générations.

Dans le cadre de la création de 4 000 postes de conseillers numériques par le gouvernement, Pluguffan pourrait saisir l'opportunité

de mutualiser les compétences avec ses communes voisines.

Durant les élections, nous avons déjà mentionné le bénéfice de pouvoir disposer d'un conseil numérique.

Nous adressons à Armelle Huruguen, à David Le Goff et à leurs remplaçants, nos plus vifs vœux de réussite pour le mandat de conseiller départemental qui s'ouvre à eux !

Les élus de "Pluguffan Autrement" : Ronan Le Quéau, Viviane Raoul, Julien Ponthenier

Hausse du prix des énergies : le retour de "la chasse au Gaspi" ?

La facture énergétique d'un ménage s'élève en moyenne à 2 900 euros par an (logement et déplacements).

A l'approche des frimas de l'automne et de l'hiver, dans un contexte de hausse des prix, nous nous préoccupons et nous nous demandons comment faire des économies.

Voici quelques conseils de l'Ademe pour faire baisser nos factures énergétiques (Source : www.ademe.fr) :

1) Des diminutions de consommation chiffrées

- Baisser le chauffage de 1 °C : - 7 %.
- Éteindre les veilleuses : - 10 %.
- Laver son linge à 30 °C : 3 fois - qu'à 90 °C.
- Choisir les programmes «éco» ou «lavage rapide» du lave-vaisselle : 45 % en moins que l'intensif.
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson : 4 fois moins d'énergie dépensée.

2) De bonnes habitudes

- Fermer les portes des pièces peu chauffées.
- Privilégier la position froide lorsque vous fermez les robinets mitigeurs.
- Nettoyer la grille arrière du réfrigérateur et dégivrez-le régulièrement.
- Couper les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson.
- Nettoyer les bouches de ventilation.
- Si vous partez plus d'une journée, mettre le chauffage en mode hors gel et coupez le ballon d'eau chaude.
- Régler la température du chauffe-eau entre 55 °C et 60 °C.

Ces quelques mesures individuelles sont facilement applicables à la maison. La collectivité doit aussi agir en ce sens. Ainsi, dans notre bourg de Pluguffan, les horaires de l'éclairage public ont récemment été adaptés. Quant aux enseignes lumineuses

et éclairages des commerces, rappelons que la loi contraint les commerçants à éteindre les lumières de 1 h à 6 h du matin. A Pluguffan, une telle amplitude est-elle nécessaire ?

L'énergie la moins chère n'est-elle pas celle que l'on ne consomme pas ?

